

**Mairie d'Orival**  
**ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Aliénation d'un chemin rural « Chez Pinaud » et déclassement d'une partie de la voie communale 101 « Chez Laurent »**

Une enquête est ouverte en mairie d'Orival, pendant une durée de dix-sept jours soit du lundi 18 mai au mercredi 3 juin 2026 inclus. M. Didier LABREGERE est nommé commissaire enquêteur pour procéder aux formalités de l'enquête publique prévue par le décret ministériel n°76.921 du 8 octobre 1976.

Le dossier sera déposé à la mairie d'Orival pendant la durée de l'enquête où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouvertures de la mairie et formuler ses observations sur le registre qui sera coté et paraphé par le commissaire enquêteur M. Didier LABREGERE.

Le commissaire enquêteur recevra les personnes intéressées le mercredi 3 juin 2026 de 14h à 17h à la mairie d'Orival.